

Le club de tir à l'arc

Un nouvel espace d'entraînement en extérieur. Le Club de Tir à l'Arc est né d'une volonté de rassembler tous les passionnés de tir à l'arc dans un même club, d'où sa création en mai 1997 au sein de l'Entente Sportive de Hagondange.

Président depuis le début, Pierre Bauler impulse un état d'esprit chaleureux au club. "Le but est de se faire plaisir en venant s'entraîner ! Nous accueillons **40 adhérents âgés de 10 à 64 ans**. Que ce soit un loisir ou un sport de compétition, il s'agit de suivre un entraînement régulier, dans une bonne ambiance, en étant encadrés par des archers diplômés de la Fédération Française de Tir à l'Arc".

5 pas de tir en intérieur

Le club possède une salle d'entraînement en intérieur dans le gymnase de l'Espace Ballastière. 5 pas de tir sont à la disposition des sportifs -petits et grands- et permettent d'accueillir 10 personnes en simultané sur chaque pas de tir.

Un pas de tir en extérieur

La grande nouveauté de la rentrée est l'inauguration le 30 septembre dernier d'un espace d'entraînement en extérieur, le Jardin d'Arc, situé près du canal derrière le Club de Tir aux Armes. Cette nouvelle installation propose 4 pas de tir avec une

cible à 30 m, une cible à 50 m et deux cibles à 70 m. Ce pas de tir, réservé aux licenciés adultes, est en libre accès tout au long de la semaine.

L'Ecole de tir à l'arc



Les cours sont dispensés en intérieur, les enfants suivent leur formation sous la responsabilité d'un archer initiateur de club chaque mardi et vendredi de 19h30 à 21h. Le dimanche matin, de 9h à 11h, les enfants ont accès aux pas de tir en entraînement libre. Les adultes débutants suivent une formation identique à celle des enfants les mardi et vendredi et ont également accès à l'entraînement libre le dimanche matin. Pour découvrir le tir à l'arc, trois séances gratuites sont offertes aux nouveaux venus pour tester leurs aptitudes et leur goût pour ce sport. Et quand on choisit de s'inscrire, la licence est ensuite nécessaire, assurance oblige !

Loisir et compétition

Même si le tir à l'arc reste principalement un loisir, le club encourage la participation à



des compétitions, telles que le Championnat de Moselle et le Championnat de Lorraine... D'ailleurs, le club est fier de compter parmi ses membres un champion de Lorraine "super vétéran" dans différentes disciplines de tir ainsi qu'une championne de Lorraine "senior dame" !

Deux concours

Chaque année, le club organise deux concours, l'un en intérieur, l'autre en extérieur. Le premier se déroule sur un week-end à la fin de novembre et accueille environ 170 archers venus de tous les coins de la Lorraine. L'autre a lieu en juillet et accueille près de 150 archers.

Pour obtenir la licence, il faut se munir d'un certificat médical, de la photocopie de la carte d'identité et d'une photo d'identité. Pour les enfants, une attestation parentale est obligatoire.

Ouverture : le mardi et le vendredi de 19h30 à 21h. Ecole de tir aux mêmes horaires, le dimanche de 9h à 11h en entraînement libre.

Renseignements :

Pierre BAULER :

06 13 80 70 63

Site internet :

<http://perso.orange.fr/lesarchers-de-lesh>

